

CHATEAUNEUF

FLASH INFO

Décembre 2023

18 janvier

17 février 2024

RECESEMENT



Du 18 janvier au 17 février 2024, campagne de recensement de la population à Châteauneuf, un agent recenseur passera à votre domicile.

A quoi ça sert ?

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations



Gilles MOREL

sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.



Christophe ZAMPIN

Pour en savoir plus : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/cest-utile/>

Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

M Gilles MOREL et M Christophe ZAMPIN.



Merci de ne pas jeter sur la voie publique .

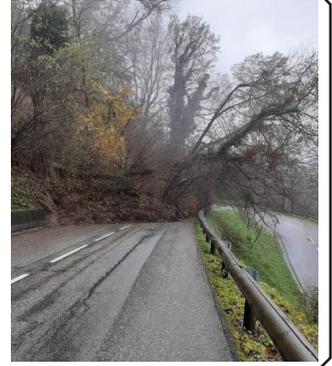


Route des Dérouts :

Suite à un éboulement, la RD 202 a été fermée dans les deux sens. Un arrêté de fermeture de la route est en cours jusqu'au 22 décembre 2023 (Si la route est sécurisée avant cette date, elle pourra peut être ouvrir plus tôt).

Danger sur la route :

Lorsque vous rencontrez un danger sur le réseau routier (chute d'arbre, coulée de boue, voie inondée ...) il faut le signaler rapidement aux services de secours en composant le 17 (24h/24 et 7j/7). En fonction de vos informations, ils contacteront le service des routes du Département si nécessaire.

**L' Agence Postale Communale :**

Horaires de la poste : le changement d'horaire provisoire mis en place au printemps (pour augmenter la fréquentation de l'agence postale) a pris fin le 30 septembre. Suite à vos retours et au relevé de fréquentation du créneau 17 / 18h, il a été décidé que les horaires d'ouverture seront les suivants : tous les après-midis du lundi au vendredi de 14 h à 17h. Le choix d'une plage horaire identique permet d'éviter les confusions. Rappel : la poste relève maintenant le courrier tous les matins à 10h30. Pour de plus amples renseignements : 04 79 25 69 17.

Congés de fin d'année :

La poste et la mairie seront fermées du samedi 23 décembre au lundi 1er janvier inclus.

Divagation des chiens :

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite, les propriétaires sont responsables de leur animal en cas d'accident ou de morsure.

**Colis de Noël :**

La distribution des colis de Noël pour nos aînés est en cours et est assurée par les conseillers municipaux.

Agenda :

Vendredi 22 décembre : l'APE du Val Coisin organise sa fête de Noël à la salle des fêtes de Coise à partir de 16h30 : récupération des commandes de Noël, buvette, atelier pour enfants, passage du Père Noël... Venez nombreux !

Vendredi 12 janvier 2024 : la cérémonie des vœux aura lieu à la salle communale à 18h30.

Compost :

Dans le cadre de l'atelier « découverte du compostage » qui se tiendra le 24 février 2024 à Châteauneuf (salle communale) vous pourrez acheter un composteur. Inscription obligatoire auprès du service déchets 04 57 08 81 95 ou 06 40 86 92 36, prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

